

Ce séminaire aura lieu les Jeudis :

- 23 et 30 janvier 2014
- 6 et 13 février 2014
- 6 mars 2014

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Lieu : Paris centre

DEROULEMENT

- 40 heures réparties sur 5 cours de 8 h - **Cursus Intensif**

Cours dispensé par
Madame Claudia COHEN

Conseil en Ressources Humaines

Graphologue Professionnelle

Graphothérapeute

Diplômée en Interprétation du dessin de l'enfant

Tarif du cours :

- Au comptant : 852 €
- En convention : 1200 €



OBJECTIFS

Le dessin d'enfant est un message. Il parle, il raconte, explique tout ce que l'enfant ne peut pas formuler verbalement.

C'est un univers d'élan et de désirs où les émotions peuvent être très intenses mais également où elles peuvent être très ponctuelles.

Le dessin est révélateur de leurs capacités intellectuelles, de leur mécanisme de pensée, du développement de leur psychomotricité.

L'étude de dessins d'enfant procure des précieux renseignements aux parents, mais également aux éducateurs qui désirent comprendre l'enfant pour mieux le guider.

Savoir être à l'écoute offre la possibilité d'enrichir la relation avec l'enfant et de l'aider à développer toutes ses potentialités au fur et à mesure qu'elles se manifestent ou bien encore d'être présent dans les moments difficiles où l'enfant ressent angoisse et instabilité.

C'est pourquoi pénétrer dans le monde du dessin d'enfant, c'est accompagner l'enfant à la rencontre de lui-même !

DESTINATAIRES

- Tout public, s'intéressant à la Psychologie de l'enfance et de la petite enfance - Assistante maternelle - Assistante sociale - Graphothérapeute - Orthophoniste - Pédopsychiatre - Psychologue - Psychomotricien - Psychopédagogue - Psychothérapeute - Responsable d'associations de l'aide à la personne

PROGRAMME

PHASE I

- Les couleurs et leurs potentialités
- Le symbolisme des couleurs

PHASE II

- Environnement spatial de la feuille de papier
- Emplacement des éléments (les sept dimensions de l'être)
- Le trait et le graphisme

PHASE III

- L'évolution du dessin à travers les différentes étapes du développement de l'enfant
- Ce que cachent les dessins de vos enfants
- Le dessin instrument de diagnostic
- Analyse formelle du dessin
- Les douze éléments pris en compte dans l'analyse du dessin
- Quelles informations apportées par ses modes d'analyse du dessin

PHASE IV

- Evolution du dessin et de la représentation humaine
- Les étapes de la construction de la représentation du bonhomme
 - Les premières traces du dessin du bonhomme
 - Les enjeux des premières traces
 - Avant 18 mois
 - Aux environs de 18 mois
 - Le balayage simple
 - Le pointillage
 - Les spirales
 - La représentation du bonhomme dans la 4^{ème} année
 - Les formes solaires

PHASE IV (suite)

- Le bonhomme têtard ou figure têtard
- Les aspects d'ordre affectif sur l'interprétation du dessin du bonhomme
 - Généralités
 - L'estime de soi
 - Approche psychologique
 - La conscience de l'appartenance à un sexe et son évocation
- Détails de la composition du bonhomme et la représentation des différents personnages

PHASE V

- Les signes d'agressivités dans le dessin
- Les souffrances du corps
 - Les blessures narcissiques
 - La détresse
 - La sensation de bien-être
 - Les aspects d'ordre plus pathologiques
- Différents modes d'interprétation du dessin du bonhomme
- Présentation et cotation du test du bonhomme dans le NBB-T
- Particularités du dessin chez l'enfant
- Approche du dessin chez l'enfant maltraité
- Quelques particularités

PHASE VI

- Interprétation des différents éléments du dessin
 - Le trait dans le dessin
 - La maison
 - Le divorce dans la maison
 - Le chemin
 - L'eau
 - Les astres
 - Les Animaux
 - Le serpent
 - Les oiseaux
 - Le bateau
 - L'avion
 - Les montagnes
 - L'arc-en-ciel
 - Les accessoires
 - La famille

PHASE VII

- Signification succincte des 5 éléments dans le dessin
 - L'arbre
 - La maison
 - Le soleil
 - L'eau
 - Le serpent
- Interprétation de l'arbre dans le dessin
 - Oublier l'arbre
 - Arbre petit
 - Arbre flou, effacé
 - Arbre sans couronne
 - Arbre sans couleur
 - Racines
 - Tropic de racine
 - Tronc Fragile, mince, pointillé, effacé
 - Tronc fort, large, gros
 - Tronc avec blessures, trous, nœuds, branches coupées, stries
 - Feuillage, branchage
 - Branches seules sur la droite ou sur la gauche du tronc
 - Couronne
 - Couronne très grande, coupée
 -
 - Plusieurs arbres
 - Arbre grand
 - Arbre sans racine
 - Arbre sans branchage, sans feuillage
 - Ligne de sol
 - Tronc
- Examen

Formation dispensée par

Mme Claudia COHEN
Conseil en Ressources Humaines
Graphologue Professionnelle
Graphothérapeute
Diplômée en Interprétation de l'enfant

PLANNING SESSION 2014

janvier	23 / 30	2014
février	6 / 13	
mars	6	

CNPg FORMATION

- Etablissement d'enseignement Supérieur Privé enregistré auprès de l'Académie de Versailles sous le N°0952166N
- N° de déclaration d'activité de formation : 11 95 04863 95

Retrouvez tous nos formations RH sur notre site internet :

www.cnpconseil.com



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les formations s'inscrivent dans le cadre de l'article L.6313-1 du Code du Travail. L'effectif maximal est de 15 participants pour les formations inter courtes et 20 pour les formations inter longues.

MODALITES D'INSCRIPTION

Formations inter-entreprises courtes (≤15 jours) :

L'inscription du (des) stagiaire(s) est prise en compte dès réception du bulletin d'inscription daté, cacheté et signé par l'Entreprise. Pour les individuels, le paiement du montant total du stage est exigé à l'inscription.

Formations inter-entreprises longues (>15 jours) :

L'envoi du dossier de candidature est accompagné des frais de dossier non remboursables en cas de non admission ou désistement. L'inscription au stage est conditionnée par la validation du dossier de candidature et est prise en compte dès la signature de la convention ou du contrat de formation professionnelle, accompagné(e) d'un chèque d'acompte de 25 % du coût total de la formation.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Formations inter courtes : dès la réception du bulletin valant convention de formation simplifiée, un courrier d'accusé de réception vous est adressé. Une convention peut être adressée sur demande.

Formations inter longues : dès validation du dossier de candidature, nous vous adressons la convention de formation ou le contrat de formation professionnelle en deux exemplaires, dont un est à nous retourner.

Dix jours avant l'ouverture de stage, vous recevez une convocation qui précise les éléments pratiques. En fin de formation, une attestation de formation ou certificat/diplôme (pour les formations concernées et en cas de réussite) est remis(e) à chaque participant. L'attestation de présence est envoyée à l'entreprise avec la facture (valant convention de formation simplifiée pour les formations inter courtes).

MODALITES FINANCIERES

CNPG Formation n'est pas assujettie à la TVA pour les particuliers.

Ces prix comprennent la documentation remise à chaque stagiaire.

❖ Par l'entreprise

Les frais de formation sont payables à réception de la facture.

❖ Par un particulier

Les frais de formation sont acquittés conformément à l'échéancier annexé au contrat de formation professionnelle.

❖ Par un OPCA

L'entreprise (ou le stagiaire) s'engage à faire toutes les démarches préalables nécessaires auprès de son organisme financeur ou OPCA. Si CNPG Formation Continue n'a pas l'accord de prise en charge à l'ouverture de la formation ou en cas de refus de paiement pour absence ou défaillance du stagiaire, l'entreprise ou le stagiaire est redevable de tout ou partie de la facture qui lui sera adressée directement. En cas de défaillance du stagiaire, le montant ne pourra pas être imputé sur le budget formation.

Conditions de règlement : à réception de la facture éditée à l'issue de chaque session de formation par chèque à l'ordre de CNPG FORMATION ou par virement bancaire à HSBC France - Paris Paul Valery - Banque 30056 – Guichet 00094 – N° compte 00940015633 - Clé RIB 84 - IBAN FR76 3005 6000 9400 9400 1563 384 – Code Bic CCFRFRPP.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Annulations - reports du fait de CNPG Formation Continue

Dans le cas où le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant, CNPG Formation Continue se réserve le droit d'annuler ou de reporter le stage 10 jours ouvrés avant le début du stage.

Annulations - reports du fait de l'entreprise ou du stagiaire

Pour toute demande d'annulation avant le début de la formation, l'entreprise ou le stagiaire doit adresser un courrier ou un fax à CNPG Formation Continue dans un délai de 10 jours ouvrés. Passé ce délai, CNPG Formation Continue facturera un dédit à titre d'indemnité selon les conditions suivantes :

Formations inter courtes

- ❖ 50 % du coût total de la formation dans un délai compris entre 6 et 9 jours ouvrés avant le début de la formation.
- ❖ 100 % du coût total dans un délai inférieur ou égal à 5 jours ouvrés avant le début de la formation pour toute formation commencée.

Formations inter longues

- ❖ 25 % du coût total de la formation dans un délai compris entre 1 et 9 jours ouvrés avant le début de la formation.
- ❖ 100 % pour toute formation commencée.

Ces sommes ne sont pas imputables sur le budget Formation Continue (à l'exception des journées de formation suivies).

DIFFERENDS EVENTUELS

Le Tribunal de Paris est seul compétent pour régler les litiges et la loi applicable est la loi française.